

Pays de la Loire : 1 500 migrants se voient offrir une formation professionnelle sur un plateau

écrit par Jules Ferry | 8 mars 2020



A PROPOS...
Publié le : 20.10.2019 - Modifié le : 26.11.2019

A* A-

Le nouvel opérateur de compétences (OPCO) des services à forte intensité de main-d'œuvre a été agréé le 1^{er} avril 2019 selon l'arrêté ministériel du 29 mars 2019 (et publié au journal officiel le 31 mars 2019). Il regroupe 4 OPCA - FAFIH, FAF.TT, INTERGROS, OPCALIA - et la branche de la propreté et des services associés.

Patrons et décideurs politiques anti-France.

Il s'agit du bâtiment, de la restauration et maintenant des calamiteux chantiers d'éoliennes...

Depuis des décennies, les patrons complices et les politiques immigrationnistes participent activement à la misère des Français.

Le **circuit** de la main d'œuvre immigrée dans les domaines de « *forte intensité de main-d'œuvre* » :

- La formation est payée par les cotisations des entreprises qui piochent dans le vivier des migrants.
- Prise en charge totale : hébergement, restauration, suivi administratif, social et médical...
- Les patrons sont ravis d'utiliser cette main d'œuvre de migrants au détriment des FDS (et ce sont des clandestins...).

Macron dit aux jeunes :

« il y a des secteurs qui recrutent alors ne vous plaignez pas! »

Il faut voir dans quelles conditions ...

Il faut « insérer » les réfugiés :

ah bon, et qui a décidé qu'il fallait les « insérer » ????????

L'opérateur AKTO a mis en place le projet HOPE pour faciliter l'insertion des réfugiés.

En 2020, 1 500 personnes seront formées à divers métiers dans les Pays de la Loire.

[AKTO](#) conçoit le projet HOPE en 2017 grâce huit anciens « Organismes Paritaires Collecteurs Agréés » (OPCA) dans l'unique mission de **faciliter l'accueil et l'insertion des réfugiés qui ont la protection internationale** dans les Pays de La Loire.

AKTO est un opérateur de compétences des services à forte intensité de main d'œuvre. Il accompagne la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés.

Maçon, employé commercial, agent de fabrication industriel ou encore soudeur... Plus de 300 000 réfugiés pourront être formés à différents métiers.

Ce programme offre un apprentissage intensif de la langue française, une **qualification à un métier ainsi qu'un accompagnement global (hébergement, restauration, suivi administratif, social et médical).**

Le mardi 3 mars 2020, le premier programme HOPE 2020, sous le nom de « Maria Casarès », a été lancé. Il prévoit pour les bénéficiaires une formation pendant 6 mois comprenant 400 heures d'enseignement en français et 450 heures d'apprentissage de leur métier.

Pour cette promotion 2020, 12 participants seront formés dans le domaine des énergies renouvelables (fabrication des **éoliennes** en mer). Ils obtiendront un diplôme d'assembleur moteur de systèmes mécanisés.

1 500 réfugiés seront accompagnés par HOPE tout au long de l'année. 82,25 % des candidats réussissent leur certificat professionnel, 75 % parviennent au diplôme de langue française et 70 % trouvent un emploi dès la fin de leur formation.

Source :

https://actu.fr/societe/pays-la-loire-projet-offrir-une-formation-professionnelle-1-500-refugies_31975297.html

Akto fait partie du réseau Opcalia qui collecte les cotisations patronales pour la formation professionnelle.

Opcalia est un [organisme paritaire collecteur agréé](#) (OPCA) par l'État français pour collecter les cotisations annuelles des entreprises au titre de la formation professionnelle continue des salariés. OPCA de branches, Opcalia est aussi l'un des deux OPCA interprofessionnels agréés. À ce titre, les entreprises de tout secteur d'activité non couvertes par un OPCA de branches peuvent choisir de cotiser et faire appel à ses services.



Le nouvel opérateur de compétences (OPCO) des services à forte intensité de main-d'œuvre a été agréé le 1^{er} avril 2019 selon l'arrêté ministériel du 29 mars 2019 (et publié au journal officiel le 31 mars 2019). Il regroupe 4 OPCA - FAFIH, FAF.TT, INTERGROS, OPCALIA - et la branche de la propreté et des services associés.

Tous les gros consommateurs de main-d'œuvre étrangère sont là : restauration, bâtiment, bagagistes d'aéroports...

Un conseil d'administration paritaire

Organe fédérateur et décisionnaire, le Conseil d'administration d'AKTO est composé de 70 administrateurs représentants des organisations professionnelles d'employeurs (CGI, FEP, FNAM, GNC, GNI, MEDEF, PRISM'EMPLOI, SNARR, SNRTC, UMIH.) et des organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD Solidaires, UNSA).

Composition du Bureau :

Président : Hervé Bécam (UMIH), Vice-Président : Jamil Aït-Idir (CGT), Trésorier : Alain Huninik (CFE-CGC), Trésorier adjoint : Philippe Barbier (CGI), Secrétaire : Agnès Marchat (CFTC), Secrétaire-adjoint : Patrick Tuphé (Prism'emploi), Catherine Augereau-Leloup (Snarr – Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide) ; Raphaël Caccia (FGTE-CFDT) ; Ousmane Cissakho (Unsa intérim) ; Patricia Drevon (FGTA FO) ; Philippe Gilles (Fnam) ; Jean Hédou (FEETS FO) ; Marie-Christine Oghly (Medef) ; M'Hand Sahki (Sud Solidaires aérien) ; Carole Sintes (FEP) ; Claude Tarlet (Medef).

PETIT RAPPEL :

"C'est la première fois dans toute l'histoire de l'humanité qu'un peuple nourrit, loge, soigne et éduque les envahisseurs qui cherchent à détruire sa culture, ses valeurs et à le tuer"



Philippe de Villiers